



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 19 février 2024

DTT 33 2023.BVD.4235 Autorisations de dépenses à renouveler pour la prolongation de locations cantonales relevant de la compétence du Grand Conseil. Arrêté collectif 2024 pour les crédits d'engagement

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
CIAT (Berger-Sturm, PS-JS)	1. Approbation avec la charge suivante : Le Conseil-exécutif présente au Grand Conseil l'évolution effective du nombre d'élèves du ceff sur le site de la rue de la Gabelle 18 ainsi qu'une estimation à jour de l'évolution à venir, et ce, avant de prolonger au-delà du 31 août 2029 le contrat de location pour la rue de la Gabelle 21 et, en particulier, à temps pour une éventuelle résiliation de ce contrat de location au 31 août 2029. Aucun contrat de location contraignant n'est conclu au-delà d'août 2029.	+